

ZOOM SUR LE LINKY



20 novembre 2018

Linky, qui faut-il croire ?

Jusqu'à maintenant pour se faire une opinion il fallait faire un choix entre la version officielle, celle d'Enedis relayée par l'Etat et les médias, une version pour le moins discrète, tellement discrète que le ministre de l'écologie n'a jamais répondu aux questions gênantes de certains députés... et celle des anti-Linky : sites internet, pages FB, 400 collectifs, les précurseurs participants à des réunions publiques ou à des émissions radio, et enfin quelques très rares députés.



La très bonne nouvelle c'est que dès maintenant la vérité va enfin pouvoir sortir au grand jour. L'origine des omissions volontaires, mensonges et tromperies, faux fact-checking, accusateurs de fakes-news va enfin être révélée, le grand public va enfin pouvoir choisir quoi et qui croire car [le vent vient de tourner !](#)

Mais tout d'abord faisons un rappel de la situation :

Une vraie prise de conscience des problèmes générés par le déploiement du Linky est grandissante mais elle reste insuffisante ou trop lente à mobiliser le grand public et ce malgré le courage et le don de temps des acteurs du refus. Pourquoi ?

D'abord parce-que l'être humain ne s'inquiète vraiment d'un danger que quand il ressent la douleur ou une gêne et que le grand public fait confiance aux autorités en matière sanitaire. Cette confiance est-elle méritée si on observe les faits dans les scandales de l'amiante, du sang contaminé, particules fines ?...

Dans le cas qui nous concerne, le corps compense sans douleur jusqu'à ce qu'il soit trop tard, car

une fois devenu électrosensible la vie est intenable là où se trouvent les champs électromagnétiques artificiels, c'est-à-dire quasiment partout.

Une loi et une directive Européenne sont pourtant censées nous protéger contre leur abus car leur effets n'est plus à démontrer. Par ailleurs, la directive européenne prévoyant d'équiper le pays de compteurs communicants n'a jamais spécifié de polluer la population ! Il était possible de le faire sans pollution et il était même possible de ne pas installer de compteurs communicants du tout (comme dans plusieurs autres pays Européens).

Et qu'ont décidé de faire Enedis et l'Etat ?

D'opter pour la solution la plus polluante sans tenir compte des alertes des scientifiques indépendants qui indiquent clairement qu'il y a déjà trop d'ondes artificielles : avec le Linky, il transforme toutes les pièces de votre habitation en antennes émettrices en non-stop, et très bientôt le déploiement généralisé de la 5g avec des antennes puissantes à tous les pâtés de maisons qu'il faut combattre dès maintenant.

Car tout comme pour le Linky, l'Etat a décidé d'expérimenter la 5g directement sur le grand public

Deuxièmement, les problèmes déjà avérés sont tout simplement méconnus du grand public :

- L'intrusion par violation de domicile (et oui, les lignes électriques dans nos domiciles sont une propriété privée), et plusieurs autres lois piétinées dont le principe de précaution.
- Espionnage possible,
- Risques de hacking,
- Récupération des données sans notre consentement,
- Hausses de la consommation de certains appareils due au comptage en kva, hausse de l'abonnement dans de très nombreux cas,
- Risques accrus d'incendies.
- Instructions écrites données par Enedis aux sous-traitants de pose des compteurs dignes d'un gang de voyous, harcèlement téléphonique auprès des usagers qui refusent...

Certains autres problèmes ne sont pas encore visibles (c'est l'effet kiss cool de la phase 2), et à n'en pas douter nous aurons tous à les subir prochainement :

- Prise de contrôle à distance de nos appareils électriques (coupures d'électricité selon les besoins d'Enedis, commande à distance des appareils électriques),
- Perte de souveraineté dans notre habitation par des incitations voir par des ordres d'agir émis par Enedis ou par le fournisseur.
- Une autre tarification sera mise en oeuvre avec des prix très différents aux heures de pointe, devinez dans quel sens...

Et pourquoi le grand public n'est-il pas informé de tout cela ?

Parce-que les médialobbies font tout pour au mieux ne pas en parler et par conséquent cacher la vérité, et au pire écrire ou dire des contrevérités voir des mensonges.

La dernière raison est le manque de confiance du grand public vis à vis des informations diffusées sur internet, il est vrai que discerner le vrai du faux est souvent difficile et surtout prend

du temps,

Les médias dont ils appartiennent tous à des milliardaires “disant” la pluie et le beau temps ou les sites internet anti-Linky qui soit dit en passant n'ont rien à vendre, ne parlent pas de politique et prennent beaucoup de leur temps gratuitement pour dénoncer ce que le reste de la population doit savoir ?

Un nouvel acteur vient d'entrer en scène et va permettre au grand public de se décider :

C'est un cabinet d'Avocats renommé dont la crédibilité est en jeu du fait qu'il s'attaque à un mastodonte et que cette affaire sera très médiatisée, qui a pris le temps nécessaire à la constitution d'un dossier très sérieux et complet, qui a pris l'avis des meilleurs experts indépendants.

Qui peut croire qu'il peut produire une assignation faite de fake-news et d'arguments non vérifiés ?

Ce Cabinet d'Avocats est Lèguevaquès Mysmartcab. Il représente des milliers de plaignants dans la France entière pour une action collective en justice et [il vient d'assigner Enedis \(Novembre 2018\)](#). Cette assignation contient tous les éléments que le grand-public peut enfin lire, comprendre et surtout il peut s'y fier.

Figurez-vous qu'aucun des éléments de cette assignation ne vient contredire ce que vous pourrez lire ou voir en vidéo dans ce blog ni dans la très grande majorité des autres sites !

Tous ceux qui ont tenté depuis longtemps de discréditer les arguments et affirmations des anti-Linky contre ce capteur en parlant de fakes-news en seront pour leur frais et il est temps pour eux de comprendre que leur attitude est insultante à l'intelligence et suicidaire pour eux-mêmes car au final que ressortira t-il de cette affaire ? La conclusion que les médias ne sont pas dignes de confiance et pire, dignes de défiance alors que la confiance viendra des échanges directs entre les gens via internet.

[La révolution non violente mais non moins déterminée est en marche, ce n'est pas celle que M. Macron avait envisagé](#) mais celle du collectif France au sens très large, la nation ne peut plus être réservée à l'élite qui décide de tout même contre les intérêts sanitaires et légaux des citoyens, comment est-il possible que ces méthodes d'un autre temps perdurent ?

On entend régulièrement les politiques se plaindre de la montée du populisme, mais c'est une blague ! ils continuent d'agir exactement comme les gens détestent le plus et l'affaire Linky en est un parfait exemple du fait qu'ils ont tous participé depuis 10 ans droite, gauche et centre à sa création. Les députés votent aux ordres alors que nous sommes leurs employeurs et nous payons leur salaire ! La faute leur incombe à 100% et la réalité est que les électeurs n'ont le choix à part les bonnets blancs et blancs bonnets que des extrêmes !

D'ores et déjà, avant même que les juges ne commencent à travailler, [il s'agit d'un tournant dans cette bataille du bateau de fer contre le bateau de bois, car la salve \(l'assignation\) qui vient d'être tirée sur le navire Linky d'Enedis a fait mouche et il vient enfin d'être sérieusement touché](#) (pour preuve voir P.S. plus bas), mais le plus important reste à venir car il faudra le couler pour le respect des droits de l'homme, de plusieurs lois, de la santé humaine et plus particulièrement celle des enfants et enfin pour la démocratie qui est bien malade. Il faut que le grand-public prenne enfin conscience que quelque-chose de très important se joue contre lui et qu'il est

encore possible de réagir par une mobilisation de plus grande ampleur !

Lisez cette [assignation](#) et soyez collectifs : partagez et surtout vous pouvez agir : [refusez le Linky](#) et [signez la pétition](#).

P.S. : Pour la petite histoire, voici un extrait de la lettre que le cabinet Lèguevaquès envoie aux plaignants qui l'ont mandaté :

“ Sachez aussi que votre adversaire (Enedis) a mandaté certains des plus gros cabinets d'avocats de type industriel (défenseurs de grands groupes avec des équipes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'avocats). S'il n'est jamais possible de garantir l'issue d'une procédure, cela témoigne de la part de la société ENEDIS, pour le moins, d'une certaine appréhension de l'avenir dans le cadre de ces procès.”

Les éléments qui suivent permettent de mieux appréhender l'affaire Linky mais si vous souhaitez découvrir les pièces du puzzle, les autres articles ainsi que les pages du blog vous attendent !

Pourquoi un compteur d'électricité génère t-il une telle levée de boucliers ?

Car il ne s'agit pas d'un simple compteur mais d'un ordinateur dont seul Enedis a la maîtrise et dont le cahier des charges contient [de nombreuses raisons cachées au grand public](#), et comme dirait l'autre : quand c'est flou, il y a un loup...

Les prétextes utilisés pour nous l'imposer vont des économies à l'écologie. On nous dit que seul le Linky saura gérer la production et la mise sur le réseau des panneaux photovoltaïques et des éoliennes. Ce qui revient à dire que les compteurs actuels ne savent pas les gérer ! Argument abracadabrantesque puisque depuis des années, leur production est parfaitement injectée sur le réseau avec les compteurs non communicants, la preuve dans ce [communiqué de Robin des Toits](#) de Patrice Goyaud Docteur Ingénieur en physique, retraité d'EDF/RTE, extrait :

" Oui, le compteur blanc électronique peut faire tout ce qu'ENEDIS affirme publiquement pouvoir faire grâce au compteur Linky. Il lui est aussi possible de gérer jusqu'à 10 grilles tarifaires."

L'argument écologie étant traité, nous reviendrons sur l'argument économie un peu plus bas. Alors pourquoi dépenser 6 milliards d'euros pour mettre au rebus tous nos compteurs en parfait état de marche ?

[Enedis devient opérateur Big data grâce à vos données](#) et devient [prioritaire sur vous](#) en ce qui concerne l'alimentation en électricité de vos appareils électriques qu'il pourra contrôler à distance.

La cerise sur le gâteau : une atteinte à vos droits et à votre santé, des hausses de prix, [des risques d'incendies](#) et des risques de hacking.

Par ailleurs, si ce système avait tant de qualités et d'avantages pour les consommateurs, ne croyez-vous pas que nous en serions déjà largement informés ?

Voici les questions-réponses qui vont vous permettre d'y voir plus clair :

- Accepteriez-vous que des inconnus entrent chez vous sans votre accord ?

- Accepteriez-vous qu'en plus ils y restent et observent et relèvent vos faits et gestes (utilisation de tous les appareils électriques y compris ce que vous regardez à la télé) même si vous n'avez pas donné votre accord pour les stocker dans votre Linky, puis vous incitent à transmettre ces données à des sociétés tierces pour soit-disant faire des économies ? Ces fameuses données pouvant être hackées et utilisées pour détecter votre absence du domicile en vue d'un éventuel cambriolage...
- Les fameuses économies annoncées :
 - ◆ Pensez-vous vraiment qu'un compteur puisse vous faire réaliser des économies ?
 - ◆ Qui a eu cette merveilleuse idée de tenter de faire nous croire qu'une courbe de charge a des pouvoirs magiques ? (nous prenant au passage pour des imbéciles). Car à part la télé-relève qui pouvait être obtenue sans la technologie CPL et donc sans Linky, le 2ème et dernier argument qu'on nous présente comme un avantage pour les usagers est la courbe de charge. Pas de chance, celle-ci pouvait également être obtenue sans Linky !
 - ◆ Personne ne peut ignorer que c'est l'isolation de l'habitat, l'utilisation d'appareils programmables (qui existent depuis longtemps) et peu gourmands ou l'installation de panneaux solaires qui peuvent aider à en réaliser ! Il a été démontré dans d'autres pays équipés depuis plus longtemps de compteurs communicants que le fait de consulter une courbe de charge pour un usager donne un résultat dérisoire sur la baisse de consommation, et présente un intérêt de leur part d'une très courte durée ... Ce qui revient à dire qu'il n' y a vraiment aucun intérêt sur le long terme pour l'usager de pouvoir consulter cette courbe de charge et que cet argument a été fabriqué pour cacher le fait que le Linky ne présente aucun bénéfice pour l'usager !
- Accepteriez-vous qu'Enedis se permette sans vous prévenir de couper l'électricité de certains de vos appareils domestiques (congélateur, ballon d'eau chaude...) pour lisser la demande sans aucune compensation financière, et qu'en cas de besoin, Enedis récupère l'électricité de la batterie de votre voiture électrique quand vous en aurez une ?
- Accepteriez-vous que la grille tarifaire soit modifiée au point qu'il soit imposé un tarif différent toutes les demi-heures avec des hausses de prix importantes lors des pics de consommation ? (objectif final qui sera réalisé par étapes).
- Accepteriez-vous qu'on vous dise que tout est sous contrôle concernant les normes des émissions électromagnétiques alors que de très nombreux scientifiques indépendants (non payés par les lobbies) tirent la sonnette d'alarme et sont systématiquement écartés par les politiques, y compris au niveau européen, permettant de conserver des normes délirantes conformes aux demandes des lobbies ?
- Pensez-vous que les pouvoirs publics privilégient toujours la santé de la population au détriment des intérêts des lobbies ? Les scandales sanitaires comme celui de l'amiante, des pesticides, du sang contaminé, etc... permettent d'apporter la réponse.
- Si vous pensez toujours que l'état nous protège, vous n'aurez aucune réticence à acheter une maison située sous une ligne à haute tension ou à proximité d'une antenne relais ?

- Accepteriez-vous qu'on installe une mini antenne-relais émettant non-stop jour et nuit dans votre logement ? A cause du CPL, ce sont toutes les lignes électriques dans chaque pièce de votre logement et tous vos appareils qui se transforment en antennes et non uniquement le boîtier vert Linky comme le disent Enedis et compagnie. Les scientifiques s'accordent à dire que ce n'est pas seulement la puissance émise, mais aussi le caractère constant de l'émission qui est dangereux !
- Enfin, acceptez-vous qu'on utilise la désinformation, la ruse ou la force et qu'au passage plusieurs infractions au droit soient commises pour vous l'imposer et vous mettre sous le fait-accompli aux faux prétextes de la modernité et d'économies alors que l'objectif est bien d'augmenter les prix, de récupérer et de monétiser vos données, et d'avoir la main sur la façon dont vous pouvez ou non utiliser l'électricité ?
- **La dernière question la plus importante :**
 - ◆ Pensez-vous pouvoir faire quelque-chose contre tout ceci ?
La réponse est oui : chacun de nous peut agir contre un programme néfaste et indigne au pays des droits de l'homme en refusant le Linky et tous les compteurs connectés, et en signant massivement la pétition pour se faire entendre !

Mais ce n'est pas tout, face à une démocratie volée aux citoyens, il leur reste un dernier moyen d'agir concrètement et avec force :

Nous pouvons réduire à néant les ambitions de quelques puissants lobbies pour nous refourguer leurs camelotes d'objets connectés en tous genres en ne les achetant pas ou en mettant sur Off leurs fonctions indésirables !

Chacun de nous peut s'opposer aux multinationales qui ont mis sur Off le bon sens et le respect que les agriculteurs devraient avoir vis à vis de la nature et de leur congénères, en les poussant à utiliser des poisons en tous genres que sont les pesticides pour gagner quelques euros de plus alors qu'aujourd'hui des méthodes écologiques existent pour s'en passer : soutenez les agriculteurs qui respectent la nature en achetant de l'alimentation bio, en mangeant moins de viande ça ne coûte pas plus cher !

Reprenons le pouvoir individuellement pour laminer collectivement par le vote et par la façon dont nous consommons ces politiques néfastes car une extinction de masse est en cours sous nos yeux, et par conséquent c'est une question de survie !

6 raisons de dire non :

- 1) La fonction de comptage du Linky est accessoire car c'est un micro-ordinateur qui possède beaucoup d'autres fonctionnalités dont vous n'aurez pas la maîtrise : il peut être utilisé comme un appareil de surveillance par les pouvoirs publics mais aussi être piraté par d'éventuels hackers qui pourront entre autres s'assurer qu'il n'y a personne chez vous depuis que vous êtes parti en vacances pour un éventuel cambriolage... C'est un cheval de Troie qui permettra à Enedis de prendre la main sur vos appareils électriques et de couper l'électricité, soit du disjoncteur intégré au Linky, soit par des coupures sur certains de vos appareils (lissage), et il pourra même récupérer l'électricité de vos batteries de

voiture électrique pour la réinjecter dans le réseau en cas de besoin ! Les données qu'il récupère par défaut sont stockées dans le Linky et ne doivent être transmises en théorie qu'avec votre accord. A part Enedis, qui peut objectivement vérifier tous les jours les transmissions des 35 millions de compteurs ? Personne !

Par défaut, il ne doit y avoir aucune donnée récupérée.

Par conséquent, il devrait faire l'objet d'un nouveau contrat [remis avant la pose de l'appareil, que l'utilisateur devrait être libre de refuser](#) Or le fait de l'imposer sans préciser de quoi il s'agit vraiment constitue une vente déguisée et forcée digne d'un régime surnois et autoritaire de type dictature !

- 2) Les normes mondiales d'exposition aux ondes électromagnétiques ont été établies dans les années 60 pour les besoins de l'armée américaine. Ces mêmes normes ont été reprises par tous les Etats car elles correspondaient aux besoins des lobbies. Depuis, on a tout simplement ignoré toutes les études publiées démontrant les effets des ondes sur le matériel biologique à des niveaux bien inférieurs ! [Pr Paul Héroux, physicien à la tête du "In Vitro Toxicology Laboratory" de l'Université McGill.](#)

[Sous couvert de ces normes](#), on nous rajoute sans cesse de nouvelles émissions électromagnétiques, dont celles du Linky qui va polluer toutes les habitations sans interruption et sans qu'on puisse le déconnecter. Tout ceci en toute légalité et dans [l'irresponsabilité la plus totale !](#)

- 3) Ce produit est censé nous faire faire des économies alors qu'[il provoque des hausses tarifaires !](#)
- 4) Les deux études préalables à la faisabilité du programme Linky qui ont permis de donner le feu vert à son lancement ont été confiées à la même société ! Voici un extrait du travail d'investigation fait sur ce sujet par un auteur qui préfère rester anonyme (on le comprend) dont le titre est : Conflit d'intérêt dans le déploiement des compteurs Linky.

Les rapports de CapGemini Consulting remis à la Commission de régulation de l'énergie ont influé sur son avis et n'en sont pas vraiment, ce n'est que du lobbying commercial... [la suite](#)

- 5) D'après Patrice Goyaud, ancien ingénieur RTE, les risques d'incendies sont plus importants de part la conception du Linky ! [Le rapport complet](#) (risques d'incendies en chapitre 3). Attention : si vous êtes équipés de Linky, ne demandez pas d'augmentation de puissance (qui est faite à distance sans qu'Enedis vérifie la faisabilité) sans faire intervenir au préalable un électricien qualifié pour vérifier si vos câbles électriques peuvent la supporter.

D'autres solutions étaient possibles sans danger pour l'homme, toujours d'après Patrice Goyaud : "les compteurs blancs (génération de compteurs électroniques avant Linky) couplés à un réseau ADSL internet bas débit ou fibre optique, ont déjà [les mêmes fonctionnalités](#) que celles revendiquées officiellement par Linky. Qui plus est en filaire et donc sans les inconvénients sanitaires du CPL".

- 6) Si vous êtes propriétaire, votre bien sera dévalué à la revente s'il est équipé de Linky, au

même titre que s'il y avait une antenne relais de téléphonie à proximité. Reste à savoir de combien aujourd'hui et il est probable que cette perte soit plus importante plus tard...

 Pas de compteurs communicants dits intelligents 4 h ⚙️ **

LINKY & IMMOBILIER

NEXT-UP

- Dernière Minute :
- Immobilier, le Linky vaut en juin 2018 de 10 000 à 40 000 euros !
- Les remontées d'informations montrent une tendance qui ne cesse de s'accroître, les moins-values des maisons ou d'appartements équipés de compteurs connectés Linky varient en moyenne de 10 000 à 40 000 euros et les biens immobiliers à la vente qui ne possèdent pas de Linky sont de plus en plus recherchés.
A ce jour il n'est pas encore possible d'avoir des chiffres de plus-values.
Dans tous les cas le secteur de l'immobilier (neuf et ancien) est fortement impacté par le déploiement des compteurs connectés Linky, pire les vendeurs engagent souvent leurs responsabilités par devant les notaires !
*Pour info : Ma fille s'apprête à signer un compromis de vente pour l'achat d'une maison. En accord avec le notaire, **une clause suspensive sera ajoutée permettant d'annuler la vente en cas d'installation du Linky** avant la remise des clés. Enedis en sera informé et sa responsabilité sera engagée face au vendeur en cas d'annulation de la vente.*

La démocratie est un leurre :

Le Linky en est la preuve car les bonnets blancs et blancs bonnets sont tous sur la même longueur d'ondes à son sujet depuis plus de 10 ans. Ils ont tenté de faire croire à la population qu'il s'agissait d'un simple remplacement de compteur alors que nous avons à faire à un mouchard et à une violation de domicile par ingérence sur l'utilisation de nos appareils électriques et nos lignes électriques privées !

Ne vous y trompez pas, cette affaire du Linky ne relève pas de quelques illuminés qui seraient opposés à tout changement ou tout progrès, mais plutôt **de citoyens attentifs qui voient clair derrière l'écran de fumée qui est régulièrement diffusé pour cacher le fait qu'on remplace de simples compteurs d'électricité par un ordinateur connecté à Enedis, provoquant une intrusion systématique et constante dans toutes les habitations**, ceci sans notre consentement, représentant de fait une atteinte aux droits de l'homme et lois pénales, et pour couronner le tout une atteinte à la santé.

Vous pouvez penser que les données concernant l'utilisation de vos appareils électriques ne sont pas hautement stratégiques : peut-être mais personne n'a besoin de savoir si vous êtes chez vous ni ce que vous y faites et à quelle heure : ni les hackers, ni des entreprises tierces, ni Enedis, ni l'Etat.

D'autres peuvent dire qu'avec nos PC nous sommes déjà vulnérables aux hackers, la réponse est plus ou moins, la différence majeure est que nous avons choisi ou pas d'utiliser un PC et nous choisissons la manière de nous protéger d'éventuelles attaques , et surtout, nous sommes libres de fermer notre PC comme bon nous chante alors que le Linky est un intrus perpétuel, non invité et non désactivable.

Ce dispositif est upgradable à distance, nous ne sommes donc pas à l'abri de nouvelles mauvaises surprises alors que la liste est déjà bien trop longue ... **Le pire est à venir**, car la durée

de vie du Linky est d'environ 10 ans et encore moins pour la pile soudée qui se trouve à l'intérieur ce qui revient à dire qu'il **faudra les changer (et donc les payer à nos frais) très régulièrement** par des versions améliorées avec des nouvelles fonctionnalités dont on peut ne pas douter qu'elles seront encore plus intrusives, directives et polluantes !

Un compteur d'électricité est obligatoire, personne ne remet ceci en cause mais **il ne doit que compter et bien compter !**

Par ailleurs c'est une question de principe, car des lois utiles existent pour protéger la vie privée et quand on commence à accepter de reculer sur ses droits on sait où ça commence mais on ne sait pas où ça finit !

De part la loi chacun décide qui il laisse entrer chez lui et Enedis n'a pas à y entrer sans notre autorisation, à fortiori pour y rester continuellement !

Du fait que ce mouchard est imposé, il s'agit d'une attaque sans précédent de nos libertés !

Le progrès ne peut pas justifier de faire n'importe quoi n'importe comment : **les derniers compteurs électroniques couplés à l'adsl pouvaient répondre aux directives européennes sans danger pour la santé.**

En France, on se considère toujours comme les meilleurs et on continue de faire comme s'il n'y avait pas de déficit. Après l'affaire des portiques, celle-ci va nous coûter au bas mot 6 milliards d'Euros que la France aurait pu investir dans les énergies renouvelables. Peu importe, ce sont les Français qui paient et paieront toujours plus d'impôts pour éponger les décisions irresponsables...

C'est le devoir de chaque citoyen de bien s'informer et de prendre position. Quand on vous manque de respect, qu'on méprise vos droits, vos libertés ou votre santé (ce qui est le cas), **c'est un devoir de réagir et de refuser par lettre recommandée et par protection de votre compteur. C'est ce que font les anti-linky, ni plus, ni moins !** On ne peut que regretter le manque de réaction des autres mais il n'est pas encore trop tard...

Les bonnets blancs et blancs bonnets.

Les politiques qui exercent le pouvoir agissent comme si les sujets importants ne regardaient pas les Français ! Ils préparent leur tambouille entre eux et les lobbies ne sont jamais loin des cuisines, puis ils nous servent leurs plats sans qu'on ait notre mot à dire ni qu'on puisse y changer quoi que ce soit. De part les institutions c'est aux députés (et au Sénat) de défendre les intérêts des citoyens mais ils votent aux ordres du Président. Dans ce cas pourquoi demander au peuple de voter, c'est totalement inutile, allons jusqu'au bout de la logique et que les lobbies votent à la place des citoyens !

Puisque nos députés et les gouvernements sont hypersensibles (non pas encore aux ondes mais) aux influences des lobbies, **tous les sujets ayant une incidence sur la santé et sur nos droits devraient être soumis à un référendum national ou au moins aux votes des citoyens suffisamment représentés. Les citoyens devraient être dotés d'un pouvoir de véto.** Saviez-vous que nos représentants ouvrent régulièrement en grand les portes de l'assemblée nationale aux lobbies ? Le minimum n'est-il pas qu'ils les ouvrent aux citoyens qui les ont élu ? Le pire, c'est que ce sont les citoyens qui paient leurs salaires !

On va nous dire que nous avons le choix lors des élections, depuis des dizaines d'années quels sont les choix des électeurs ? soit les bonnets blancs et blancs bonnets, soit les extrêmes ! [Les français comme les Européens en ont assez de constater qu'ils ne sont pas écoutés et que le bon sens ne soit pas de mise concernant les sujets les plus importants.](#) La patience des citoyens est épuisée car les alertes ne datent pas d'hier : [tous les élus \(n'ayant pas clairement signifié leur opposition au Linky\) et les médialobbies porteront la lourde responsabilité](#) de ce qui est inéluctable de part leur manque d'écoute et leur mépris : les extrêmes seront au pouvoir !

De bien plus longue date que le Linky, nous avons l'exemple des pesticides ([pétition](#)), qui depuis 30 ans empoisonnent la terre la faune et la flore, et nous conduisent à une catastrophe environnementale. Les politiques gesticulent et tentent à chaque mandat de nous faire croire qu'ils vont faire le nécessaire... [le résultat, c'est que les ventes de pesticides sont en hausse chaque année et que les agriculteurs ont toujours le droit en 2018 d'épandre leurs poisons à proximité des écoles !](#)

[Pour le programme Linky, c'est idem](#) : il a été façonné ou approuvé dans la plus grande discrétion depuis 10 ans avec une constance absolue, [par la droite puis la gauche et maintenant par ce soit-disant nouveau parti dont ceux qui sont au manettes ne sont autres que la gauche et la droite rejoints par le centre.](#) Aujourd'hui rien n'a changé, c'est en marche main dans la main des lobbies !

Ils tentent de paraître différents mais en réalité c'est [bonnet blanc et blanc bonnet !](#)